

**Savoir, c'est pouvoir**

**2007 - 2010**

*Stratégie d'éducation pour aider les  
Néo-Brunswickois à prendre en main leur destinée  
financière et à s'intéresser de plus près aux  
marchés financiers de la province.*

NEW BRUNSWICK  
SECURITIES COMMISSION

COMMISSION DES  
VALEURS MOBILIÈRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK





## Aperçu

La Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (CVMNB) fournit de l'information ciblée, impartiale et utile sur les valeurs mobilières aux jeunes, aux investisseurs, aux participants aux marchés financiers et aux professionnels de l'industrie du Nouveau-Brunswick.

Dans cette optique, nous avons élaboré une stratégie d'éducation triennale

- qui définit nos objectifs généraux en matière d'éducation,
- qui cerne nos publics cibles et nos secteurs d'intervention privilégiés,
- qui détermine les initiatives grâce auxquelles nous atteindrons les buts que nous nous sommes fixés;
- qui établit des buts quantifiables et un calendrier des activités.

## Pourquoi jugeons-nous important de mettre l'accent sur l'éducation?

### Investisseurs du Nouveau-Brunswick

L'étude intitulée Indice des investisseurs du Nouveau-Brunswick a été élaborée en 2006 dans le but d'examiner en profondeur les connaissances et les compétences en placements dans la province, les antécédents et le degré de sensibilisation à l'égard de la fraude en matière de placements ainsi que la notoriété des autorités provinciales de réglementation des valeurs mobilières et les attentes à leur endroit. Les résultats de cette étude montrent qu'il existe un décalage important entre les attitudes des répondants et leurs actes.



#### DÉFINITION

**Marché financier :** marché dans lequel les entreprises réunissent des capitaux en vendant des titres de créance ou de participation aux investisseurs.

Selon cette étude, 87 p. 100 des résidents du Nouveau-Brunswick comprennent qu'il est important d'être des investisseurs éclairés. Mais ils étaient moins de la moitié (42 p. 100) à déclarer qu'ils avaient personnellement fait des recherches au sujet du plus récent placement qu'ils avaient effectué.

Quand on a interrogé des résidents du Nouveau-Brunswick au sujet de la fraude en matière de placements, 35 p. 100 ont déclaré qu'ils avaient été contactés au sujet d'une possibilité d'investissement qui pouvait être frauduleuse. La grande majorité (86 p. 100) d'entre eux jugeait important que toutes les possibilités d'investissement suspectes soient dénoncées, mais à peine 15 p. 100 des répondants ont fait part de leur propre mésaventure aux autorités.



#### DÉFINITION

**Investisseur providentiel :** particulier qui investit des capitaux et des compétences dans une petite entreprise ou dans une entreprise en démarrage.

En ce qui concerne la présence d'un organisme provincial de réglementation des placements financiers, les trois quarts (74 p. 100) des résidents du Nouveau-Brunswick n'étaient pas au courant qu'il en existe un au Nouveau-Brunswick.

### Marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Nous faisons des recherches sur l'état des marchés financiers du Nouveau-Brunswick depuis l'automne 2005. Nos recherches ont montré qu'en 2005, les marchés financiers de la province étaient sous-développés et sous-utilisés en raison du petit nombre de sociétés cotées en bourse, des placements timides des sociétés de capital de risque ainsi que du morcellement et du manque d'organisation du marché de l'investissement providentiel.



Les personnes qui s'intéressent aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick sont d'avis qu'il faut mieux éduquer la population. Même si les intervenants admettent que certains efforts ont été déployés à ce chapitre, ils ont fait ressortir le besoin de mettre sur pied un programme d'éducation mieux coordonné et plus viable.

### Que voulons-nous accomplir?

L'objectif que la CVMNB s'est donné dans son plan d'activités stratégique en matière d'éducation au cours de la période allant de 2007 à 2010 consiste à fournir :

- aux investisseurs actuels et futurs, les ressources éducatives dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'investissement éclairées;
- aux participants aux marchés financiers et aux professionnels de l'industrie des services financiers, l'information dont ils ont besoin au sujet des marchés financiers et du droit des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick.

### Notre vision à long terme

Nos intervenants feront des choix financiers éclairés quand ils investiront et quand ils réuniront des capitaux.

### Notre philosophie en matière d'éducation

Nos programmes et nos activités d'éducation :

1. seront harmonisés avec notre stratégie de communication;
2. rendront les règles et la réglementation sur les valeurs mobilières claires et accessibles à tous;
3. feront ressortir l'importance de la transparence et des solutions équilibrées face aux enjeux de l'heure;
4. créeront un contexte favorable à l'évolution des comportements;
5. seront taillés sur mesure pour notre clientèle et tiendront compte du niveau d'évolution de ses comportements;
6. auront une portée provinciale dans les deux langues officielles;
7. seront réalisables avec les ressources et les partenaires disponibles.



#### DÉFINITION

#### **Participants aux marchés financiers :**

ceux qui s'occupent d'aider les entrepreneurs et les entreprises à réunir des capitaux.

**87 p. 100**  
*des résidents du Nouveau-Brunswick savent qu'il est important d'être un investisseur éclairé.*



## Qui voulons-nous atteindre?

### Investisseurs

Nous allons informer les investisseurs de leurs droits et de leurs obligations et nous allons leur fournir l'information dont ils ont besoin pour les aider à comprendre ce qu'il faut faire pour prendre des décisions d'investissement éclairées.

#### *Jeunes (de 0 à 18 ans)*

Nous croyons que les jeunes devraient avoir les outils et l'information dont ils ont besoin pour pouvoir prendre des décisions d'investissement éclairées dans l'avenir et pour être en bonne santé financière.

#### *Personnes en âge d'accumuler de la richesse (de 19 à 50 ans)*

Nous ciblerons les investisseurs et les non-investisseurs qui sont en âge d'accumuler de la richesse et qui ont ou qui auront de l'argent à investir, en leur fournissant de l'information dans le but de les encourager à adopter de bons comportements financiers.

#### *Préretraités et retraités (50 ans et plus)*

Nous nous adresserons également au groupe des préretraités et des retraités qui ont besoin d'information pour protéger leur pécule contre les stratagèmes d'investissement frauduleux et pour atteindre leurs objectifs financiers. Nous allons également cibler ceux qui ne se sont pas préparés à la retraite et qui cherchent des moyens de gérer prudemment leurs finances.

### Participants aux marchés financiers

Avec les autres intervenants qui s'intéressent à la croissance des marchés financiers, nous fournirons aux participants aux marchés financiers des renseignements sur les rouages des marchés financiers et sur la façon d'y avoir accès.



#### DÉFINITION

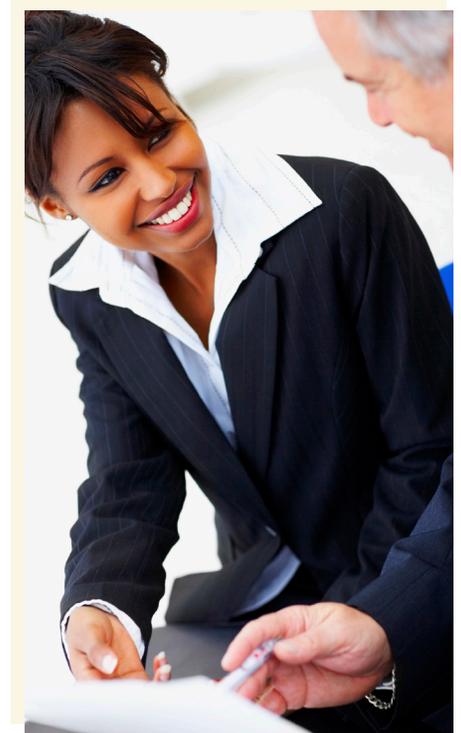
##### **Capital de risque :**

argent à investir dans des petites entreprises, dans des entreprises en démarrage ou dans d'autres entreprises qui ont un potentiel de croissance, normalement avant le premier appel public à l'épargne.

##### Participants aux marchés financiers

- Avocats et comptables;
- Entrepreneurs et entreprises à la recherche d'investisseurs;
- Conseillers financiers et courtiers en valeurs mobilières;
- Particuliers (investisseurs providentiels);
- Sociétés de capital de risque.

Ces groupes contribuent tous à aider les entreprises et les entrepreneurs à réunir des capitaux. C'est à ce titre qu'on peut les qualifier de participants aux marchés financiers de la province. Nous les aidons dans les efforts qu'ils déploient pour apprendre le fonctionnement des marchés financiers, pour comprendre les mécanismes et les dispenses qui permettent de réunir des capitaux et pour se familiariser avec la Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick.



#### DÉFINITION

##### **Loi sur les valeurs mobilières :**

mesure législative du Nouveau-Brunswick qui assure la réglementation de l'industrie des valeurs mobilières dans notre province.

## Nos buts

### Éduquer les investisseurs

- Faire connaître les effets nuisibles des placements mal avisés;
- Distribuer efficacement de l'information dont le facteur temps est critique aux investisseurs;
- Accroître l'intérêt des médias pour l'information qui intéresse les investisseurs;
- Aider les Néo-Brunswickois à connaître les façons de prendre des décisions d'investissement éclairées et à prendre en main leur santé financière;
- Aider les Néo-Brunswickois à reconnaître, à éviter et à dénoncer les stratagèmes de placement frauduleux;
- Mieux faire connaître la Commission et son rôle.

### Objectifs sur trois ans – Évolution du comportement des investisseurs\*

\*Source : Indice des investisseurs du Nouveau-Brunswick 2006.

Comportement	Pourcentage actuel	Objectif
Effectuer des recherches indépendantes au sujet de chaque possibilité de placement AVANT d'investir	42 %	50 %
Inspirer une plus grande confiance dans les décisions et dans les sources d'information	47 %	51 % (national)
Atténuer la confiance aveugle envers le conseiller financier	46 %	30 %
Reconnaître les signes de fraude	64 %	75 %
Signaler toute possibilité d'investissement suspecte	14 %	30 %
Savoir que la CVMNB est l'organisme provincial qui réglemente les investissements financiers	24 %	45 % (national)

### Éduquer les marchés financiers

Pour mettre sur pied des initiatives éducatives fructueuses, il faut d'abord que nous prenions connaissance du genre d'information qui manque à notre auditoire et que nous déterminions la meilleure façon de remédier à ces lacunes. Dans cette optique, la CVMNB effectuera d'autres recherches pour connaître les besoins d'information des gens qui s'intéressent aux marchés financiers.

Notre objectif à courte échéance consiste à accroître l'information disponible et à en améliorer la distribution.

## Quelles sont nos idées clés?

Nous nous attarderons d'abord et avant tout à mieux faire connaître les grands enjeux au moyen de nos principaux messages éducatifs. Nos idées clés sont simples et pertinentes, tant à l'échelle provinciale qu'au niveau national. Notre cohérence nous aidera à énoncer un message clair et facile à comprendre.

### Éduquer les investisseurs

Notre grand principe, *Investissez en toute connaissance*, s'incarne dans les quatre « connaissances » ci-dessous, qui correspondent à nos buts en matière d'éducation des investisseurs :

*Investissez en toute connaissance*

1. **Savoir où on s'en va au plan financier.**  
Comprendre les rudiments des placements, l'importance de se fixer des buts et la tolérance à l'égard du risque.
2. **Savoir avec qui on fait affaire.**  
Comprendre l'utilité de l'inscription, choisir un conseiller et reconnaître les fraudes.
3. **Savoir dans quoi on investit.**  
Comprendre l'importance de faire des recherches au sujet des possibilités d'investissement et apprendre à trouver l'information.
4. **Savoir à qui s'adresser pour obtenir de l'aide.**  
Comprendre l'importance de dénoncer les fraudeurs et le rôle que joue la CVMNB dans la prévention des fraudes et le traitement des plaintes.



### Éduquer les marchés financiers

#### DÉFINITION

**Financement par actions :**  
méthode de financement qui permet à une entreprise d'encaisser des fonds en contrepartie d'actions émises sur son capital actions.

*Apprendre les rouages financiers*

1. **Professionnels, émetteurs et entrepreneurs**  
Nous allons nous efforcer de mieux faire connaître la Commission et d'expliquer les rudiments de la réglementation des valeurs mobilières, des mécanismes et des dispenses permettant de réunir des capitaux, du financement par actions et de l'influence qu'exercent les professionnels sur l'élaboration de la structure réglementaire dans le cadre de la démarche d'établissement des règles.
2. **Industrie, investisseurs providentiels et sociétés de capital de risque**  
Nous ferons mieux connaître les marchés financiers du Nouveau-Brunswick et nous nous efforcerons d'expliquer les rudiments de la réglementation des valeurs mobilières, notamment en ce qui concerne les mécanismes et les dispenses permettant de réunir des capitaux ainsi que les réseaux d'investisseurs providentiels.

**74 p. 100**

**des résidents du Nouveau-Brunswick ne savaient pas qu'il existe au Nouveau-Brunswick un organisme provincial de réglementation des investissements financiers.**



## Qu'allons-nous faire?

### Pour les investisseurs

Nous avons établi que les initiatives ci-dessous nous aideront à atteindre nos buts et à faire connaître nos idées clés.

Nous allons poursuivre les activités suivantes qui sont déjà en cours :

- Informer le public au moyen de communiqués de presse, de bulletins et de notre site Web;
- Faire circuler des messages de sensibilisation à la fraude dans le cadre de la campagne *Investissez en toute connaissance* à la télévision, dans les journaux et à la radio;
- Fournir de l'information aux moments cruciaux de la vie de nos publics-cibles (faire vie commune, fonder une famille, prendre sa retraite, recevoir un gain inattendu);
- Publier des messages de prévention des fraudes par l'intermédiaire de *Mises en Garde aux Investisseurs* de la CVMNB et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières;
- Profiter du Mois de l'éducation des investisseurs (octobre) et du Mois de sensibilisation à la fraude (mars) pour faire des lancements afin de tirer profit de l'attention médiatique accrue.

Initiative	Début du projet :		
	Première année	Deuxième année	Troisième année
Améliorer le contenu éducatif qui est destiné aux investisseurs dans le site Web de la CVMNB;	✓	✓	✓
Travailler de façon dynamique auprès des écoles et des organismes financiers;	✓	✓	✓
Participer à l'amélioration de <i>Mises en Garde aux Investisseurs</i> des ACVM; Site Web éducatif et dépliants des ACVM;	✓	✓	
Distribuer dans la province la documentation imprimée mise à jour des ACVM sur l'éducation des investisseurs;	✓	✓	✓
Faire en sorte qu'un programme bilingue de sensibilisation à la fraude en matière de placements soit offert dans toute la province;	✓	✓	✓
Améliorer les initiatives éducatives actuelles et en élaborer de nouvelles en tenant compte des résultats des recherches;		✓	
Publier de la documentation imprimée propre au Nouveau-Brunswick;		✓	✓



## DÉFINITION

### Pleines voiles :

initiative de développement des marchés financiers qui a été mise sur pied par la CVMNB en vue d'accroître les ressources économiques et l'autonomie de la province.

Initiative	Début du projet :		
	Première année	Deuxième année	Troisième année
Participer à la mise en œuvre d'un module bilingue de sensibilisation à la fraude à l'intention des institutions financières;		✓	✓
Doter nos sites Web de fonctionnalités interactives plus perfectionnées;		✓	✓
Accroître les connaissances financières des jeunes au moyen d'exposés en classe et de documentation à conserver;		✓	✓
Peaufiner nos initiatives en tenant compte des plus récents résultats des recherches.			✓

### Pour les marchés financiers

Nous avons élaboré les initiatives ci-dessous à l'intention de nos intervenants des marchés financiers dans le but de mieux connaître leurs besoins et de mieux régler les problèmes et abattre les obstacles auxquels ils font face.

Initiative	Début du projet :		
	Première année	Deuxième année	Troisième année
Accroître la sensibilisation et la compréhension en élaborant du contenu en ligne pour les pages consacrées à l'éducation des marchés financiers dans les sites Web de la CVMNB et de Pleines voiles;	✓	✓	
Élaborer de nouvelles initiatives qui tiennent compte de l'analyse des besoins des intervenants;		✓	✓
Concevoir un atelier de formation sur les moyens de réunir des capitaux, parallèlement au concours de plans d'affaires de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick;	✓	✓	
Fournir de l'information au sujet des marchés financiers et de la Commission aux entrepreneurs et aux autres groupes d'intervenants en participant à des conférences ou à des manifestations semblables;	✓	✓	✓
Faire en sorte que les avocats et les comptables soient mieux préparés à aider les entrepreneurs à démarrer une entreprise ou à trouver des capitaux en leur fournissant de l'information pertinente lors de déjeuners-conférences, dans des articles ou par d'autres moyens;	✓	✓	✓



Initiative	Début du projet :		
	Première année	Deuxième année	Troisième année
Promouvoir les cours de droit des valeurs mobilières qui sont offerts dans les universités du Nouveau-Brunswick en rencontrant annuellement les étudiants de première année et de deuxième année des facultés de droit du Nouveau-Brunswick;	✓	✓	✓
Collaborer avec les collèges communautaires afin de leur fournir de l'information sur les marchés financiers pour leur programme d'études en administration;	✓	✓	
Élaborer des sujets en vue de présenter des exposés à des professionnels.		✓	✓

## Comment saurons-nous que nous avons atteint nos buts?

### Mesures du succès

Nous aurons réussi à atteindre nos objectifs en matière d'éducation si :

- nous faisons mieux connaître les enjeux qui touchent les valeurs mobilières aux investisseurs et aux participants aux marchés financiers;
- nous établissons des partenariats avec des groupes de l'extérieur;
- nous atteignons les pourcentages fixés dans nos cibles triennales.

### Mesures du rendement

Nous évaluerons l'évolution de notre travail à la lumière des résultats quantifiables des activités suivantes :

#### *Indice des investisseurs*

En partenariat avec les ACVM, nous allons réaliser une étude sur le comportement des investisseurs tous les deux ou trois ans dans le but de dégager des tendances. Cette étude nous permettra de mesurer les progrès que nous aurons accomplis par rapport aux pourcentages que nous nous sommes fixés.

#### *Recherche annuelle*

Les années au cours desquelles nous ne réaliserons pas d'étude en bonne et due forme sur le comportement des investisseurs, nous allons quand-même continuer à collaborer avec le Comité sur l'éducation des investisseurs des ACVM dans le but d'effectuer des recherches qui nous permettront de mieux connaître le comportement des investisseurs et qui nous aideront à concevoir des initiatives et des programmes de communication.



Voici les questions qui seront étudiées en 2007 et 2008 :

1. les lacunes mises au jour par l'indice de 2006;
2. l'information sur les répercussions sociales de la fraude et sur les raisons pour lesquelles les fraudeurs ne sont pas dénoncés;
3. la sensibilisation aux organismes de réglementation des valeurs mobilières.

#### *Sondages sur mesure par la CVMNB*

Nous fournirons des questionnaires ciblés à divers groupes qui en auront besoin au Nouveau-Brunswick.

#### *Rétroaction*

Nous allons calculer la participation aux activités et aux exposés et examiner le contenu des formules de commentaires que nous recevrons à la suite de chaque activité.

#### *Surveillance du trafic dans le Web*

Les statistiques sur le trafic serviront à mesurer l'efficacité de nos sites Web (CVMNB et Pleines voiles) pour nous permettre de nous concentrer sur les améliorations à y apporter.

#### *Demandes de renseignements*

L'augmentation du nombre de demandes de renseignements de la part du public au cours et à la suite des initiatives très médiatisées servira à mesurer l'efficacité de nos activités de sensibilisation.

## **Conclusion**

Savoir, c'est pouvoir! La CVMNB est déterminée à mettre ce savoir et ce pouvoir entre les mains des investisseurs et des participants aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

Nous pensons que notre stratégie d'éducation 2007-2010 est à la fois audacieuse et réaliste. Elle est structurée de façon à aborder certains des obstacles les plus critiques qui se dressent aujourd'hui devant les investisseurs, tout en jetant les assises d'un marché financier florissant.

Nous sommes enthousiasmés par l'impact qu'elle va avoir. Nous espérons qu'il s'agit du point de départ d'un cheminement qui aidera tous les Néo-Brunswickois à connaître une prospérité durable.

**42 p. 100**  
des résidents du Nouveau-Brunswick  
déclarent avoir eux-mêmes fait des  
recherches au sujet de leur plus  
récent placement.





## Coordonnées

**Site Web :** [www.nbsc-cvmnb.ca](http://www.nbsc-cvmnb.ca)  
**Nom :** Marissa Rignanesi  
**Poste :** Coordinatrice de l'éducation  
**Division :** Éducation et développement du marché  
**Téléphone :** 1 866 933 2222

NEW BRUNSWICK  
SECURITIES COMMISSION

COMMISSION DES  
VALEURS MOBILIÈRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

